

politique.union@sonapresse.com

Covid-19 : les ministres de l'Economie de la Cémac adoptent des mesures fortes

LA réunion extraordinaire de Brazzaville a débouché sur des décisions importantes devant atténuer les effets dévastateurs de la pandémie du Covid-19 sur les économies de la sous-région. Il s'agit, entre autres, de l'adoption des lois de finances rectificatives, des subventions aux entreprises, ou encore des allègements fiscaux.

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

LES ministres de l'Economie des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) se sont réunis le 28 mars dernier à Brazzaville. C'était à l'occasion de la 3e session extraordinaire du Comité de pilotage des réformes économiques et financières de la Cémac (Copil Pref-Cemac). Après avoir analysé les effets de la pandémie du Covid-19 sur les économies de la sous-région de la Cémac, les ministres ont adopté plusieurs décisions. S'agissant des politiques budgétaires, pilier 1 du Pref-Cémac, il s'agira de mobiliser les institu-

tions financières sous-régionales (BEAC et BDEAC), ainsi que les marchés financiers sous-régionaux, en vue d'accroître les ressources budgétaires des Etats pour faire face aux trois chocs : sanitaire, économique et sécuritaire. Mettre en place un train de mesures de soutien aux entreprises frappées par la crise du Covid-19, du fait des actions de riposte prises par chaque Etat pour la lutte contre cette pandémie. Ces mesures urgentes de soutien doivent être à la fois fiscales (allègements fiscaux et allocations de moratoires pour le paiement des impôts et de certaines charges sociales) et budgétaires (subventions aux entreprises pour éviter leur faillite et fermeture, ainsi que les pertes d'emploi). À cet effet, il a

été convenu que les Etats doivent reporter à 2021 toute nouvelle mesure fiscale.

Les ministres de l'Economie de la Cémac ont également décidé de recourir aux facilités d'urgence mises en place par les institutions financières internationales et régionales (Banque mondiale, Fonds monétaire international, Banque africaine de développement, etc.), pour venir en aide sur le plan budgétaire à l'ensemble des Etats. Mais également de prioriser les dépenses de santé et d'amortissement des chocs économiques et sociaux. Mais l'une des décisions phares a été celle d'inviter les différents Etats à adopter, dans les plus brefs délais, des Lois de finances rectificatives 2020, pour aligner la gestion des finances publiques



Photo: F.M. MOMBO/L'Union

Des experts de la Cémac lors d'un atelier à Libreville.

sur des prévisions actualisées et réalistes des recettes budgétaires et des dépenses publiques, en vue de renforcer les moyens de

lutte contre la propagation de la pandémie du Covid-19, tout en garantissant le fonctionnement régulier de l'Etat.

Quelles mesures monétaires ?

MSM
Libreville/Gabon

CONCERNANT la politique monétaire et les systèmes financiers, pilier 2 du Pref-Cémac, les ministres de l'Economie de la Cémac ont donné acte à la BEAC du relèvement par elle du niveau d'injection des liquidités dans le système bancaire sous-régional, à hauteur de 500 milliards de francs. Ils ont également approuvé l'utilisation de l'enveloppe de 90 milliards de francs mise à la disposition de la BDEAC par la BEAC, pour le financement des projets publics portant sur la lutte contre la pandémie du Covid-19 et le renforcement des systèmes sanitaires nationaux. À cet effet, chaque Etat devra soumettre des projets bancables à la BDEAC, qui veillera à une



Photo: DR/L'Union

Au nombre des mesures, il y a l'accélération du processus de rapatriement des fonds publics détenus à l'étranger.

répartition équitable de cette ressource. Par ailleurs, les ministres ont invité les banques commerciales à réaménager les échéanciers de leurs créances sur les entreprises affectées par la crise. Dans cette perspective, la Cobac est invitée à examiner avec les banques concernées, les

assouplissements qui pourraient être apportés à la surveillance prudentielle. Il a également été décidé d'accélérer le processus de rapatriement des fonds publics détenus à l'étranger, aussi bien par les Etats que par les entreprises publiques.

La libre circulation des marchandises maintenue...



Photo: DR/L'Union

MSM
Libreville/Gabon

AFIN de ne pas asphyxier les échanges commerciaux entre les pays et rompre la chaîne d'approvisionnement alimentaire entre les Etats, les ministres de la zone Cémac ont décidé de maintenir la libre circulation des marchandises et des personnels de santé

indispensables à la lutte contre la pandémie du Covid-19, sous réserve des contrôles sanitaires appropriés. Pour ce qui concerne la coopération internationale, les ministres ont décidé d'adopter une approche régionale dans les négociations des programmes avec le FMI (Fonds monétaire international), la Banque mondiale (BM) et les autres partenaires internationaux.